

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8^{ème} ÉDITION DU GOZIÉVAL

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LE 19 JANVIER 2018

DÉBOULÉ DES GROUPES À PO

LE GOSIER, 16 JANVIER 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que dans le cadre du déboulé des groupes à po organisé dans le cadre du Goziéval qui se tiendra **vendredi 19 janvier 2018**, la circulation et le stationnement seront réglementés de 19h30 à 00h selon l'itinéraire suivant :

Départ : Dampierre - L'houëzel - Sommet de Périnet - Rond point du Pôle administratif - Boulevard du Général De Gaulle - Passage devant la Poste - Lotissement GISORS - Rue ALEXANDRE Justin.

Arrivée : Terrain de football de Belle-Plaine

- La circulation sera perturbée, voir interdite le temps du passage du défilé de Dampierre, Montauban - Auberge de la vieille tour jusqu'à l'entrée de Belle-Plaine côté RN4.
- Le stationnement sera interdit à Boulevard du Général De Gaulle, rue du lotissement GISORS, avenue de Montauban, de 11h à 00h.
- Afin de préserver la sécurité des piétons, et des biens, tout véhicule irrégulièrement stationné dans la zone réglementée par le présent arrêté ou gênant le déroulement du défilé, ou présentant un risque pour lui-même pourra être mis en fourrière.

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté n°2018 - 33 seront sanctionnés et poursuivis conformément aux lois en vigueur.